

INFORMATION AUX PERSONNES EXILÉES

NON À L'EXPLOITATION !

sous toutes ses formes

CONTRE
 **LA TRAITÉ**
DES ÊTRES HUMAINS

www.contrelatraite.org



La traite des êtres humains est un phénomène qui continue à se développer dans la plupart des pays du monde. La France n'est pas épargnée et tous les milieux sociaux sont concernés.

Les personnes exilées, parce qu'elles sont généralement dans le besoin et en recherche de protection, ont plus de risques d'être exploitées dans le cadre de la traite des êtres humains.

Afin de vous protéger au mieux, voici quelques conseils clés.



CETTE EXPLOITATION PEUT PRENDRE PLUSIEURS FORMES



Exploitation sexuelle
dans la prostitution,
pour la pornographie...



Esclavage domestique



Obligation à mendier



Contrainte à commettre des délits



Travail forcé



GARDER LE CONTACT AVEC DES PROCHES



NE CONFIEZ VOTRE PASSEPORT À PERSONNE.

Prenez-le en photo ou faites-en une copie, envoyez-la à une personne de confiance ou sur votre messagerie. Cela pourrait vous aider en cas de perte ou de vol de votre document.



SI VOUS DEVEZ MONTER DANS LA VOITURE D'UNE PERSONNE INCONNUE,

prenez une photo de la plaque d'immatriculation et envoyez-la à une personne de confiance. Si le conducteur ne le permet pas, il vaut mieux éviter de monter dans la voiture.



GARDEZ TOUJOURS VOTRE TÉLÉPHONE SUR VOUS.

Mémorisez le numéro de téléphone d'une personne de confiance et convenez d'un mot de passe que vous pourrez utiliser si jamais vous êtes en danger et que vous ne pouvez pas parler librement.



PRIVILÉGIER LES RÉSEAUX OFFICIELS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT



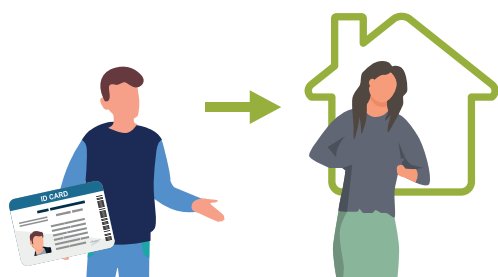
DEMANDEZ LES NOMS ET LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'ORGANISATIONS QUI OFFRENT DE L'AIDE ET DU SOUTIEN.

En France, des services d'assistance sont accessibles à tous gratuitement. Ne payez rien pour les intermédiaires apparents.



SI VOUS CHERCHEZ UN HÉBERGEMENT, PRIVILÉGIEZ LES PROPOSITIONS ENCADRÉES PAR LES ASSOCIATIONS.

Ces dernières pourront gérer les démarches indispensables à réaliser en vue d'un accueil digne : accès aux droits, couverture maladie, accès au travail, accès à des formations en langue française...



SI UN PARTICULIER VOUS A OFFERT UN ABRI DANS UNE MAISON, UN APPARTEMENT OU UNE CHAMBRE PRIVÉE, DEMANDEZ À VOIR SA CARTE D'IDENTITÉ ET NOTEZ SON NOM ET SON ADRESSE.

Vous avez le droit d'être domicilié à cette adresse et peut-être, en fonction de votre situation, de recevoir des prestations sociales, sous conditions. Donnez cette adresse à vos proches. Rappelez-vous qu'une personne n'a pas le droit de vous demander de l'argent, du travail, des services domestiques, des faveurs sexuelles, en échange de cet hébergement. Il est normal de participer aux tâches ménagères chez des personnes qui vous hébergent gratuitement, mais si vous trouvez que les demandes sont démesurées ou que vous devez travailler sans salaire, demandez de l'aide.



EN FRANCE, VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE LE DROIT D'ÊTRE EMPLOYÉ.E SUR LA BASE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL ET DE PERCEVOIR UN SALAIRE.

Faites particulièrement attention si quelqu'un vous promet de gagner beaucoup d'argent en peu de temps ou s'il vous propose une aide (hébergement...) contre travail gratuit. Si vous êtes mineur vous avez le droit d'aller à l'école en France. Pour cela, rapprochez-vous d'une association de protection de l'enfance ou d'une assistante sociale. Si vous êtes mineur, sans parents sur le territoire français, rapprochez-vous d'une association, de l'Aide sociale à l'Enfance ou contactez le 119.

CHOISIR À QUI L'ON S'ADRESSE



LES HOMMES COMME LES FEMMES PEUVENT ÊTRE AUTEURS DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS.

Ne faites pas confiance aveuglément à une personne qui vous propose des solutions de mise à l'abri sur internet ou les réseaux sociaux. Contactez une association reconnue.



EN FRANCE, SI L'ACHAT D'ACTE SEXUEL EST INTERDIT PAR LA LOI,

la vente ne l'est pas mais n'est pas considérée comme un travail et est très souvent exploitée par des proxénètes ou des réseaux criminels.



GARDEZ LE CONTACT AVEC D'AUTRES PARENTS, ENFANTS, AMIS ET PERSONNES RÉFUGIÉES.



REPÉREZ UNE ASSOCIATION QUE VOUS POURRIEZ CONTACTER SI VOUS VOUS SENTIEZ EN DIFFICULTÉ.

Un professionnel pourra demander conseil auprès du dispositif Ac.Sé (accueil sécurisé) qui coordonne un dispositif d'abri des victimes de la traite des êtres humains :
04 92 15 10 51



POUR TROUVER LES CONTACTS DES ASSOCIATIONS ACTIVES

sur le sujet de la traite des êtres humains :
www.contrelatraite.org.



SI VOUS VOUS RETROUVEZ EN DANGER IMMÉDIAT,

demandez de l'aide auprès des autorités françaises (le 112 ou le 17) ou rendez vous dans un commissariat pour expliquer votre situation.

Autres numéros utiles :
Violences faites aux femmes 3919 - Enfance en danger 119

Document réalisé par Le Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains".

Ce réseau, créé en 2007 par le Secours Catholique-Caritas France regroupe aujourd'hui 28 associations françaises, engagées de façon directe ou indirecte avec les victimes d'exploitation et de traite des êtres humains sous toutes ses formes en France ou dans les pays de transit et d'origine de la traite :

Action Catholique des Femmes, AFJ, Agir Contre la Prostitution des Enfants, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Armée du Salut, Association pour la Réadaptation Sociale, Aux Captifs la libération, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine, Congrégation Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, ECPAT France, Fédération des Acteurs de la solidarité (FAS), Fédération de l'Entraide Protestante, Espoir CFDJ-Service Jeunes errants, Fondation Jean et Jeanne Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, Koutcha, La Cimade, La Voix de l'enfant, Les Champs de Booz, Mouvement du Nid, Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Planète Enfants et Développement, SOS Esclaves, et le Secours Catholique Caritas France qui coordonne le Collectif